

Programmation EMS jeunes période scolaire

14/17 ANS				14/17 ANS	
				Tarifs M*	Tarifs NM*
☐	Fitness	Salle Voltaire	Mardi de 18 h à 19 h	5 €	20 €
☐	Musculation	Salle Voltaire	Mercredi de 13 h 45 à 15 h 30	5 €	20 €
☐	Badminton	Gymnase Voltaire (jusqu'à Noël 2019)	Mercredi 17 h à 18 h 30	5 €	20 €
☐	Escalade	Gymnase Jean-Pierre Boy	mercredi 16 h 30 à 18 h	35 €	70 €
☐	Sports d'opposition	Salle Edmond Inebria	Mardi de 18 h 30 à 20 h	5 €	20 €
☐	Futsal	Salle Colette Besson	Jeudi de 18 h à 19 h 30	5 €	20 €
☐	Sports d'opposition	Salle Henri Barbusse	Lundi de 18 h - 19 h 30	5 €	20 €
☐	Danse	Salle Henri Barbusse	Lundi de 18 h - 19 h 30	5 €	20 €
18/25 ANS				18/25 ANS	
☐	Musculation-Circuit training	Salle Voltaire	Lundi de 18 h à 20 h	10 €	20 €
☐	Futsal	Gymnase Colette Besson	Lundi de 20 h 15 à 22 h 30	10 €	20 €
☐	Futsal	Gymnase Jean-Pierre Boy	Mercredi de 18 h à 20 h	10 €	20 €
☐	Sports d'opposition	Salle Edmond Inebria	Mardi de 20 h à 21 h 30	10 €	20 €
☐	Multi-activités	Salle Edmond Inebria	Mercredi de 16 h à 18 h	10 €	20 €
☐	Sports d'opposition	Salle Henri Barbusse	Lundi de 19 h à 21 h	10 €	20 €
☐	Danse	Salle Henri Barbusse	Lundi de 19 h à 21 h	10 €	20 €
☐	Sports d'opposition	Salle Edmond Inebria	Vendredi de 16 h à 18 h	10 €	20 €

* M : Martinérois - NM : Non Martinérois

Attention

En fonction de la demande et des inscriptions, la programmation peut subir des modifications.

Une activité glisse "neige"

sera proposée pour les 14-17 ans pendant la période hivernale 2020 (janvier à mi-mars hors vacances scolaires).
Une communication spécifique sera mise en place.

Renseignements complémentaires

Bureau du secteur animations sportives
(Voltaire - tél. 04 76 24 77 69)
SERVICE MUNICIPAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES
ET SPORTIVES ET ANIMATIONS DE PROXIMITÉ
135 avenue Ambroise Croizat
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 56 58 92 88 / 04 56 58 32 76
www.saintmartindheres.fr



L'école municipale des sports jeunes

14-25 ans

Le service des activités physiques et sportives et animations de proximité et l'équipe d'animation sportive de proximité mettent en place pour l'année scolaire 2019/2020 un programme d'activités physiques et sportives pour un public jeune. L'École municipale des sports Jeunes (EMS Jeunes) est une structure sportive et éducative ouverte à toutes celles et à tous ceux qui veulent découvrir et s'initier à une activité sportive. L'EMS s'adresse aux jeunes âgés de 14 à 17 ans et de 18 à 25 ans. Elle propose des activités sportives régulières durant la période scolaire et les vacances comme des sports collectifs, de raquette, de la musculation, du fitness... L'équipe construit avec les jeunes la programmation de sorties durant les vacances scolaires notamment vers des activités de pleine nature (VTT, ski, sport d'eaux vives) et d'autres loisirs sportifs. Elle a également pour objectif de favoriser les partenariats et les passerelles avec les associations sportives locales.

2019
2020

dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Direction de la communication de la ville de Saint-Martin-d'Hères - Août 2019

Deux formules proposées

Pendant la période scolaire

Des activités sportives sont proposées

> tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 22 h 30, les mercredis de 13 h 45 à 20 h et les samedis.

- Début des activités le 9 septembre 2019

Pendant les vacances scolaires

Toussaint, Noël, hiver, printemps, été.

Les activités sportives sont organisées par thématique dans les installations sportives et des sorties orientées vers les activités de pleine nature sont programmées. Le programme est disponible auprès du service des sports, du Pôle jeunesse, de l'espace Voltaire ainsi qu'auprès des éducateurs et animateurs sur site.

Participation financière annuelle aux activités sportives

L'inscription est obligatoire auprès du service des sports avant toute participation aux activités.

Tarification	Mineur 14/17	Majeur 18/24	Escalade 14/17
Martinérois	5 euros	10 euros	35 euros
Non Martinérois	20 euros	20 euros	70 euros

Où et quand s'inscrire ?

À partir du 1^{er} juillet 2019 et tout au long de l'année.
Au service des activités physiques et sportives et animations de proximité, 135 avenue Ambroise Croizat
de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45.
Tél. 04 56 58 92 88 / 04 56 58 32 76
De façon ponctuelle à l'espace Voltaire.

Procédures d'inscription

Avoir sa carte d'adhésion

Comment ?

Les jeunes devront s'inscrire en complétant et en signant un bulletin d'inscription signé par un parent pour les mineurs. Se munir d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile et du paiement correspondant (chèque à l'ordre du trésor public ou espèce). Les chèquiers jeunes du Conseil départemental et les coupons sports sont acceptés. Pour les enfants n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères ou non scolarisés dans la commune, les parents devront obligatoirement inscrire la famille au préalable dans l'un des 5 accueils de quartier.

École municipale des sports jeunes mineurs 2019/2020

Se présenter au service des activités physiques et sportives et animations de proximité avec le bulletin d'inscription complété et signé par les parents muni :

- d'une photo d'identité de l'enfant
- d'un justificatif de domicile
- d'un moyen de paiement (espèce, chèque, chéquier jeune du Conseil départemental Isère, coupons sports).

École municipale des sports FICHE D'INSCRIPTION 2019/2020

Je soussigné(e)

Parent : ☐ père ☐ mère ☐ tuteur
NOM (majuscules) :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone (1) : Téléphone (2) :
Email :

Je déclare

☐ Être investi vis-à-vis de ce mineur de l'exercice de l'autorité parentale conjointe avec Mme/M.....
☐ Être l'unique détenteur de l'autorité parentale.

Je m'engage

À prévenir le service de tout changement intervenu dans l'exercice de l'autorité parentale.

En cas d'urgence

Autre personne à contacter :
Lien de parenté :
NOM (majuscules) :
Prénom :
Téléphone (1) : Téléphone (2) :
Email :

J'inscris l'enfant

NOM (majuscules) :
Prénom :
Adresse (si différente) :
Date de naissance :
Établissement scolaire fréquenté en 2019/2020 :
Problèmes de santé :

Je l'autorise

☐ À participer aux activités sportives proposées dans le cadre de l'EMS Jeunes (régulières et/ou vacances).
☐ Je déclare que mon enfant ne présente pas de contre-indications médicales pour les activités choisies.
☐ Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical et une anesthésie en cas d'urgence.
☐ Je certifie que mon enfant est assuré contre les risques extra-scolaires.
☐ J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié.
☐ J'autorise mon enfant à rentrer seul.

À Saint-Martin-d'Hères, le.....
Signature du parent :

École municipale des sports jeunes majeurs 2019/2020

Se présenter au service des sports avec le bulletin d'inscription complété et signé muni :

- d'une photo d'identité
- d'un justificatif de domicile
- d'un moyen de paiement (espèce, chèque, coupons sports).

École municipale des sports FICHE D'INSCRIPTION 2019/2020

NOM (majuscules) :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone (1) : Téléphone (2) :

En cas d'urgence

Autre personne à contacter
Lien :
NOM (majuscules) :
Prénom :
Téléphone (1) : Téléphone (2) :
Email :

Je déclare

Ne pas présenter de contre-indications médicales pour les pratiques choisies.

Je donne l'autorisation

De pratiquer tout geste chirurgical et une anesthésie en cas d'urgence.

Je certifie

Être assuré(e) en responsabilité individuelle accident.

Je donne l'autorisation

D'être filmé(e) ou photographié(e).

À Saint-Martin-d'Hères, le.....
Signature :

